

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 33 (1904)

Heft: 8

Artikel: Quelques mots sur l'enseignement antialcoolique [suite et fin]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1038740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

c'est donc dire que le travail du vivant, en ce qu'il a de spécifiquement vital, trouve son terme dans le même sujet qui en est aussi le principe efficient, c'est dire que cette activité tourne au profit de sa cause productrice : en cela consiste ce circuit, ce cycle des mouvements vitaux, qui en se déployant viennent enfin aboutir au vivant lui-même, de telle sorte, semble-t-il, que celui-ci agit sur lui-même d'une manière intéressée, égoïste.

Ainsi, l'immanence du mouvement vital permet de caractériser le vivant comme un être qui *se change lui-même* : cette formule est susceptible de deux sens. Elle peut signifier d'abord, comme l'ont prétendu certains philosophes et naturalistes, que le vivant se donne à lui-même, sans provocation ni excitation, son mouvement et son actualité ; « se changer » prend alors une signification où prédomine l'*efficience* et l'activité considérée du côté de son *origine*, et revient à : « être principe autonome de son changement. » Cette interprétation de la formule proposée est celle de la *spontanéité*, erreur que rejette la biologie, et qui placerait dans le vivant la cause adéquate et créatrice des opérations vitales : or, nous l'avons vu, celles-ci ne sont pas de la part du vivant un commencement absolu, mais une transformation. En ce sens-là, une fois encore, et nous ne saurions trop le redire, le vivant ne *se meut* pas, ne *se change* pas ; il est mû et changé, comme du dehors au dedans. — Mais la formule en question peut s'entendre légitimement dans un autre sens où prédomine la *finalité* (obtenue de fait ou prédéterminée, peu importe ici), et revient à : « être soi-même *le terme* de son changement. » Dès lors, « se changer », c'est être l'aboutissant, le but des changements dont on est à la fois le sujet et la cause active, au moins partiellement. Voilà ce qui convient au vivant, conformément à sa nature, ce qui doit, en dernier lieu, le caractériser et le faire séparer, par la pensée, des corps non-vivants, puisque l'activité de ceux-ci est toute transitive, comme on le voit dans les actions lumineuses, calorifiques, électriques, magnétiques, en un mot, dans tout ce qui n'est que mécanique.

(*A suivre.*)

Quelques mots sur l'enseignement antialcoolique

(*Suite et fin.*)

A côté de l'enseignement dont nous venons de parler, et qui pourrait s'appeler l'enseignement *direct*, il y a un autre mode d'enseignement par l'*aspect* que nous appellerons *indirect*. Il consiste à mettre sous les yeux des élèves des tableaux portant

des gravures, des maximes ou des sentences adaptées au but que l'on veut atteindre. Ces tableaux constituent, pour ainsi dire, un *memento* permanent pour les enfants auxquels ils rappellent un précepte, un axiome que l'on désire faire pénétrer et graver dans leur esprit. Ce procédé n'est pas nouveau, mais il nous semble qu'il n'a pas obtenu dans nos classes toute la faveur qu'il mérite.

Des tableaux antialcooliques ont été édités à Namur par la Maison Wesmaël-Charlier, au prix de 25 cent. l'un, non collé. Chaque tableau contient diverses maximes. Nous recommandons les N°s 3, 5, 6, 7 et 9 de la collection Lemoine, les N°s 1, 5, 6 de la 1^{re} série et 2 de la 2^{me} série de la collection Hubeau. Ces derniers coûtent 40 cent. l'exemplaire.

La librairie Delagrave, à Paris, a édité 12 tableaux coloriés (collection Geoffroy), au prix de 2 fr. 50 par tableau collé sur carte. Ces tableaux représentent le buveur s'acheminant par degrés vers la misère, l'abrutissement et la mort.

La même Maison livre, au prix de 4 fr. 50, un tableau représentant les effets toxiques de l'alcool sur les tissus du corps humain.

Citons aussi les bons points antialcooliques Delagrave, à 7 fr. 50 le cent.

Signalons, en dernier lieu, les couvertures de cahiers, ornées de dessins et de maximes de tempérance, que fournit à prix modique la librairie Vanderpoorten, 18, rue de la Cuiller, à Gand.

Enfin, l'on ne saurait trop insister sur ce point, il est indispensable que l'enseignement du maître soit corroboré par le bon exemple que celui-ci s'attachera à donner en matière de sobriété. A quoi serviraient les leçons les mieux préparées, les préceptes les mieux exposés si l'instituteur, oublieux de sa dignité et peu soucieux de son prestige, s'attarde dans ces endroits malsains où sa considération serait amoindrie peu à peu en attendant qu'elle soit totalement ruinée ?

L'instituteur, plus que tout autre citoyen, est intéressé à s'observer dans sa conduite et à se tenir soigneusement à distance de ces lieux nauséabonds, fatals à tant d'individus et à tant de familles. La place de l'éducateur n'est pas là où s'assemblent les buveurs, les tapageurs, les joueurs ou les viveurs ; elle n'est pas dans ces réunions tapageuses, dans ces soirées bacchiques, dans ces groupements d'êtres avinés dont l'intelligence est obnubilée et la raison obscurcie. Placé en évidence au sein de la société, l'instituteur se doit à lui-même, autant qu'aux nobles fonctions dont il est revêtu, de résister aux entraînements qui l'exposeraient à voir sombrer dans la déconsidération générale l'estime et le respect dont il a besoin.

Au surplus, que nos éducateurs veuillent bien méditer les graves recommandations que nous reproduisons ci-après à leur intention.

« Un devoir important qui s'impose particulièrement de nos jours dans l'éducation de la jeunesse, c'est de la prémunir à temps contre les abus de l'alcool. Puisque l'école doit non seulement instruire, mais aussi former la jeunesse, il faut qu'elle contribue à la prémunir contre l'abus des boissons enivrantes. Il est certain que l'école peut et doit faire beaucoup pour détourner les enfants de l'intempérance. » (Extrait de l'Avertissement des Evêques suisses, 1903.)

« C'est la vertu, l'ordre, la sobriété, l'épargne et la simplicité qui rendent les nations heureuses et prospères. S'il y a tant de malaise dans notre société moderne, n'est-ce pas précisément parce que les hommes de notre temps ont trop oublié ou trop méconnu ces principes inviolables de la vie chrétienne et sociale ? » (Lettre de Mgr Deruaz aux Vaudois, 1903.)

« Est-il rien de plus contraire à l'esprit de l'Evangile qu'une vie d'inconséquence, de dissipation et de légèreté ?

« Pourquoi cette soif de jouissances malsaines, ces courses ruineuses, ces honteux excès dans le boire, ces propos légers ou scandaleux, ces libertés coupables ?

« Le matin, on s'approche de la Table sainte, on assiste à l'office divin ; le soir, on déserte les vêpres, on se livre à la dissipation, au désordre ; la famille est disloquée. La mère reste seule à la maison avec les plus jeunes enfants, au milieu des larmes et des soucis. » (Mgr Deruaz, mandement de 1903).

« Chers instituteurs, enseignez la tempérance à vos élèves, faites-leur sur ce sujet des dictées, des narrations, des problèmes. Ce sera une manière bien ingénieuse d'introduire dans le sein des familles, par une voie indirecte, des leçons qui, directement offertes, courraient souvent le risque de n'y pas trouver accès. » (Manuel de Mgr Thierrin.)

Nous estimons en avoir dit assez pour former la conviction des maîtres de bonne volonté et pour stimuler leur zèle. L'effort que nous leur demandons au nom de la religion, de la patrie et de la société n'a rien que de noble et de captivant ; il s'harmonise pleinement avec le but si grandiose qu'ils ne doivent jamais perdre de vue et qui tend à la moralisation des jeunes générations dont ils ont la charge.

A l'œuvre donc, chers instituteurs, avec courage mais surtout avec persévérance. A vous d'être, en quelque sorte, les champions d'une rénovation sociale qui ne s'effectuera qu'en jugulant l'hydre hideuse et dévorante de l'alcoolisme. T. O.

Un homme n'est pas vicieux parce qu'il a eu une faiblesse ; il n'est pas vertueux parce qu'il a fait une bonne action : c'est l'habitude des vertus ou des vices qui imprime le caractère de sagesse ou de libertinage, de crime ou de probité. (Comte DE SÉGUR.)
